

OPÉRATION ENVOL JEUNESSE YVRAC 2021

PRESENTATION

Le Bordeaux Yvrac Aéro Club organise, avec le soutien du Conseil Départemental de la Gironde, de l'Agence Nationale du Sport et du CIRAS de l'Académie de Bordeaux, l'opération "**Envol Jeunesse Yvrac**".

Elle s'adresse aux jeunes Girondin(e)s ayant obtenu le Brevet d'Initiation Aéronautique en 2021 avec pour buts :

- de favoriser l'activité sportive aéronautique en éveillant des vocations de pilotes.
- d'offrir aux jeunes titulaires du B.I.A. l'occasion de concrétiser par une pratique du pilotage la motivation pour l'aéronautique qu'ils ont montrée en préparant et en obtenant ce diplôme.

L'apprentissage du pilotage en aéro-club, outre ses exigences sur les plans intellectuel et sportif, est aussi une remarquable école de responsabilité, et offre à ces jeunes l'occasion de s'impliquer dans la vie associative.

Rappelons que les 2/3 des pilotes professionnels ont commencé leur formation dans les aéro-clubs : cette formation de base est donc un tremplin pour l'emploi.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement des actions d'initiation à l'aéronautique en milieu scolaire engagées par la Fédération Française Aéronautique et l'Education Nationale depuis plusieurs années, dont le succès croissant du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) atteste l'efficacité.

RÈGLEMENT

Enjeu

8 forfaits "découverte" comprenant **3 heures de pilotage** en double commande, adhésion au club, licence et assurance comprises.

Modalités

- L'opération est **ouverte** à compter du **30 juin 2021** aux jeunes de Gironde qui auront obtenu le B.I.A. en 2021. Le dossier peut être téléchargé sur les sites www.byac.org et <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/ciras/2021/06/22/envol-jeunesse-aviation-yvrac/>

- Les candidats devront remplir le présent dossier dûment complété comprenant :

- Le règlement de l'opération signé.
- Une fiche de renseignements remplie de façon lisible et complète.
- Une lettre de motivation manuscrite exposant les acquis et les perspectives du candidat dans le domaine aéronautique.
- L'engagement signé comme indiqué.

- Le dossier complet devra parvenir au BYAC **au plus tard le vendredi 10 septembre 2021**. Il pourra être envoyé par courrier postal, ou déposé au bureau de l'aéro-club (3, Chemin de Mirefleurs 33370 YVRAC), ou en transmettant par mail les documents scannés à l'adresse : **contact@byac.org**.

- La sélection des bénéficiaires sera effectuée par un comité désigné par le Bureau de l'aéro-club. Ce comité assurera le suivi de l'opération.

- Les **résultats** seront publiés sur le site du BYAC (www.byac.org) dès que la sélection aura été effectuée. Les candidats seront informés du résultat par mail.

- Les 8 bénéficiaires seront convoqués à une **réunion d'organisation des vols** à une date qui reste à fixer. Leur présence est **indispensable**, ils devront donc s'organiser pour pouvoir y assister.

- **Réalisation des vols** : ils devront être effectués avant la fin de l'année 2021, sur une période de 45 jours maximum à compter du premier vol. Le BYAC se réserve le droit de mettre fin à la formation en cas de manquement ou d'incorrection.

Je, soussigné, (NOM, prénom) reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'opération "Envol Jeunesse Yvrac",

Signature :



OPÉRATION ENVOL JEUNESSE YVRAC 2021

Inscription du 30 juin au 10 septembre 2021

FICHE de RENSEIGNEMENTS

NOM

Prénom : Sexe : F M

Né(e) le / / à

Etablissement scolaire ou universitaire (nom, type, commune) :
.....
.....

Classe suivie en 2020-2021 :

BIA : atelier suivi (établissement) ou candidat(e) libre

Adresse (à remplir très lisiblement)

rue, bâtiment

Code postal : Commune :

Tél fixe: Tél portable :

E-mail :

Profession du père : Profession de la mère :

LETTRE D'ENGAGEMENT

(À joindre obligatoirement au dossier de candidature)

Dans le cas où je serais retenu parmi les bénéficiaires de l'opération "Envol Jeunesse Yvrac »,

Je, soussigné, (NOM, prénom).....m'engage à suivre la formation au pilotage d'avion dispensée par le Bordeaux Yvrac Aéro Club dans le cadre du forfait "découverte".

Je m'engage à respecter les règles d'assiduité, d'exactitude et de régularité dans les cours, nécessaires à une bonne progression de la formation, et à effectuer celle-ci dans les délais impartis. Si le comité de suivi constate un défaut de respect de ces règles, il pourra décider l'arrêt de la formation.

Je déclare ne pas être inscrit dans un autre aéro-club et ne pas avoir commencé une autre formation pratique aéronautique.

Mes parents sont informés de ce projet et s'engagent par la présente à faciliter le bon déroulement de ma formation au sein du BYAC (acheminement à l'aéro-club, respect des rendez-vous, suivi régulier des leçons).

Fait àle

Signature du candidat

Signature des responsables légaux



